Le hacker du mouvement En Marche serait identifié

Le hacker du mouvement En Marche serait identifié

Une source de Sciences et Avenir divulgue le pseudo du hacker qui serait responsable de la cyberattaque visant l'équipe de En Marche ! le mouvement d'Emmanuel Macron, élu ce soir nouveau Président de la république.

C'est à partir d'un serveur en Allemagne que serait venue la cyberattaque mettant en ligne 9 gigaoctets de documents du mouvement En Marche !, nous a révélé une ingénieure en informatique, Seraya Maouche, qui a géré un compte de campagne du nouveau président de la République Emmanuel Macron. Et le pseudo (du moins peut-on l'imaginer) du hacker s'intitule » franckmacher1 « , comme le montre la copie d'écran qui nous a été communiquée, éléments également transférés à l'équipe digitale du mouvement, nous a-t-elle assuré. Rappelons que ce hacking organisé, l'affaire étant désormais rebaptisée #Macronleaks, a pris corps sur les réseaux sociaux vendredi 5 mai 2017 au soir, vers 20H, alors que Emmanuel Macron répondait à une émission en direct sur le site de Mediapart. Et hier, samedi, la commission de contrôle de la campagne électorale pour la présidentielle française a appelé les médias à s'abstenir de relayer les documents frauduleusement obtenus.

[lire la suite]

Photo © PHILIPPE HUGUEN / AFP

Réagissez à cet article

Source : *Macronleaks : le hacker à l'origine du piratage serait identifié – Sciencesetavenir.fr*

Est-ce que la campagne présidentielle d’Emmanuel Macron a été vraiment piratée par les Russes ?

	Est-ce que la campagne présidentielle d’Emmanuel Macron a été vraiment piratée par les Russes ?

Une société de cybersécurité affirme qu'un groupe de hackers russes a tenté de déstabiliser la campagne d'Emmanuel Macron, confirmant les dires de l'équipe du candidat.

L'équipe d'Emmanuel Macron dénonçait, en février, *« plusieurs milliers d'attaques »* contre ses structures informatiques. Dans un rapport consulté par *Libération* et *20 Minutes*, lundi 24 avril, la société de cybersécurité Trend Micro confirme que le mouvement En marche ! a été la cible, pendant les derniers mois de la campagne présidentielle, de pirates informatiques identifiés comme appartenant au groupe de hackers russes Fancy Bear.

Que sait-on de ces tentatives de piratage ?

Entre le 15 mars et le 17 avril, selon *Libération*, la société Trend Micro *« a repéré quatre sites web reproduisant des pages d'accueil de services en ligne Microsoft, avec des adresses destinées à tromper les utilisateurs »*. Les noms de domaine suivants ont été créés : onedrive-en-marche.fr, mail-en-marche.fr, portal-office.fr et accounts-office.fr. L'objectif de ces noms, dont deux imitent le nom du site officiel d'Emmanuel Macron (en-marche.fr), est d'inciter les destinataires d'un mail frauduleux à se connecter et renseigner identifiant et mot de passe…

Connaît-on les conséquences de ce piratage ?

L'équipe d'Emmanuel Macron affirme que ces manœuvres n'ont pas eu d'effet. Contacté par *20 Minutes*, Mounir Mahjoubi, responsable numérique de la campagne En marche !, assure qu'*« aucune de ces boîtes mail n'a été hackée »*. *« Nous avions détecté ces noms de domaine et plusieurs autres*, poursuit Mounir Mahjoubi. *Certaines personnes ont cliqué sur les liens, mais n'ont renseigné ni identifiant ni mot de passe »*, explique-t-il encore à *Libération*, et aucune donnée n'a été volée…[lire la suite]

« En général on ne sait pas qui attaque », explique le directeur général de l'ANSSI. « Les attaques peuvent venir d'absolument partout. Mieux vaut se demander comment faire pour se protéger ».

Denis JACOPINI : A ce jour, nous n'avons aucune certitude sur les auteurs de l'attaque de TV5 monde en avril 2015. Bientôt 2 ans plus tard, les preuves recueillies ne sont pas suffisantes pour accuser Russes, Chinois ou d'autres états. Alors quelques jours ou quelques semaines à la suite des élections Françaises ne suffiront pas à nous assurer de l'identité des auteurs de ces ingérences. On peut avoir des doutes, mais nous auront difficilement des certitudes.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Source : *Présidentielle : trois questions sur les soupçons de*

piratage informatique ciblant En marche !